

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 1550 D'Estimauville Avenue 1550, Avenue d'Estimauville Québec Québec G1J 0C7

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC BFC Bagotville, CP 380 CFB Bagotville, PO Box 380 Bâtiment 71, local 115 Building 71, Room 115 Alouette Québec G0V1A0 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Balai ramasseur				
Solicitation No N° de l'invitation		Date	Date	
T3003-130067/A		2013-09-20		
Client Reference No N° de ré T3003-130067	férence du client	•		
GETS Reference No N° de ré PW-\$BAL-002-15606	férence de SEAG			
File No N° de dossier BAP-3-36151 (002)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
Solicitation Closes	- L'invitation pre	end fir	Time Zone Fuseau horaire	
at - à 02:00 PM on - le 2013-11-04			Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B F.A.B.			•	
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	Buyer Id - Id de l'acheteur	
Larouche, Denise	-	b	al002	
Telephone No N° de téléphon	ne	FAX No N° de FAX		
(418) 677-4000 (4137)		(418) 677-3288		
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:			
Destination - des biens, service				
MINISTERE DES TRANSPOR	RTS			
TRANSPORT CANADA				
DIR DE L'AÉROPORT AÉROPORT DE SEPT-ILES				
C.P 2001				
SEPT-ILES				
Ouébec				
G4R4K2				
Canada				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/	/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	ctères d'imprimerie)
Signature	Date



T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Besoin
- Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Responsables
- Paiement
- 6. Instructions relatives à la facturation
- 7. Attestations
- 8. Lois applicables
- 9. Ordre de priorité des documents
- 10. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes : Annexe «A» Spécifications exigées/

Annexe «B» Fixations de prix

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Acquisition d'équipement de nettoyage de piste - Balai ramasseur pour Holland TV6070 tel que détaillé à l'Annxe "A" Spécification de l'équipement .

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numé<u>ro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: (120) jours

1.1 Clause du quide des CCUA

B1000T (2007-11-30), Condition du matériel

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

→ Par courrier à l'adresse suivante:

Réception des soumissions - TPSGC 1550, Avenue d'Estimauville Québec (Québec) G1J 0C7

→ Par télécopieur, au numéro suivant: (418)648-2209

Solicitation No. - N° de l'invitation T3003--130067/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur bal 002

Client Ref. No. - N° de réf. du client T3003-130067

BAP-3-36151

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique dachats cologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ T3003-130067/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ bal 002 \end{array}$

. dooolor

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier BAP-3-36151

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Tout soumissionnaire intéressé doit joindre à sa soumission le devis technique ou encore tout document officiel, relatif à l'équipement proposé, de sorte à démontrer

que l'équipement proposé se conforme à toutes les exigences techniques mentionnées à l'annexe "A".

→ Toute proposition qui ne démontre pas clairement la conformité à chacune des exigences techniques listées à l'annexe "A" sera jugée non recevable.

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2013/04/25) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

2.1 A0031T (2010-08-16)Critères obligatoires

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003 . La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des «soumissionnaires admissibilit limite »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de <u>Ressources</u> humaines et Dveloppement des comptences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

T3003-130067

T3003-130067/A

BAP-3-36151

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin

Acquisition d'équipement de nettoyage de piste - Balai ramasseur pour Holland TV6070 tel que détaillé à l'Annexe "A" Spécification de l'équipement .

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numé<u>ro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</u> (https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directri ces/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2014.

3.2 Adresse de livraison:

Dir. de l'aéroport Aéroport de Sept-Iles C.P 2001 Sept-Iles Qc. G4R 4K2

4. Responsables

4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Denise Larouche

Téléphone : (418)677-4000 ext. 4137 Courriel : denise.larouche@tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

BAP-3-36151

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.2 Chargé de projet (Sera spécifié dans le contrat)

	Le cha	argé de projet pour le contrat est :			
	Télépl Téléco	none : ppieur : el :			
	en ve travau projet; travau	argé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés rtu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des ex prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des ex. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification entrat émise par l'autorité contractante.			
4.3	Nom : Télépi Téléco	sentant de l'entrepreneur none : ppieur : el :			
5. Paiement					
	5.1	Base de paiement - Prix unitaires fermes			
"B". Les	Q S	À conditions de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes tels qu'indiqués à l'annexe			
D. Les		droits de douanes sont inclus et les taxes applicables sont en sus.			
conce l'autor		Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par contractante avant d'être intégrés aux travaux.			
	5.2	Clause du Guide des CCUA			
		CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique			

6. Instructions relatives à la facturation

les

L'entrepreneur doit soumettre les factures conformément à l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous travaux soient complétés.

T3003-130067/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

bal002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier BAP-3-36151

7. Attestations

7.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur la province de Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2013-04-25) biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Spécifications de l'équipement;
- d) Annexe B, Fixation de prix;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du

10. Clauses du Guide des CCUA

Instruction d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés: rendu droits acquittés (DDP) Dir. de l'Aéroport, **Aéroport de Sept-Iles**, C.P 2001 Sept-Iles Qc. G4R 4K2

Annexe "A" Spécifications et Annexe "B" Fixtion de prix

*Ces annexes jointes à ce document doivent être insérées ici et font partie intégrante de cette demande.

 $Solicitation \ No. - \ N^o \ de \ l'invitation$ T3003-130067/A Client Ref. No. - \ N^o \ de \ réf. du client

T3003-130067

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur bal 002

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

BAP-3-36151

ANNEXE B

«FIXATION DE PRIX»

Article	Description	Quantité	Prix unitaire (Taxes extra)
1	Balai ramasseur pour Holland TV6070 conformément aux spécifications décrites à l'annexe "A":	1	\$/
	Modèle proposé:		
	Votre date de livraison:		
2	Transport à l'Aéroport de Sept-Iles:		\$
	*Le tout pour un montant total de:)	> \$/lot

ANNEXE «A»

SPÉCIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT

Acquisition d'équipement de nettoyage de piste Balai ramasseur pour Holland TV6070

Demande de propositions Nº T3003-130067

Table des matières

SPÉCIF	ICATIONS GÉNÉRALES	1
1	. Équipement éprouvé	1
2	. Compatibilité	1
3	. Certification	
4		
5	Manuels - Version française et/ou anglaise	1
6		2
7		2
8		2
9		2
1	0. Attachements	2
SPÉCIF	ICATIONS PARTICULIÈRES	3
1	Balai ramasseur	3

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

1. Équipement éprouvé

L'équipement offert et proposé par l'entrepreneur doit avoir été éprouvé pendant une période d'au moins trois (3) ans, selon les spécifications demandées.

2. Compatibilité

L'équipement doit être compatible pour être attaché à un Tracteur New Holland modèle TV6070.

3. Certification

Les certificats doivent indiquer le modèle de l'équipement et les endroits où les composantes et les pièces ont été installées. Ils doivent également confirmer que les composantes du manufacturier sont certifiées et approuvées pour les applications de l'équipement.

4. Normes de sécurité

Chaque proposition doit inclure la certification du fabricant spécifiant que le véhicule (des châssis) rencontre ou excède les exigences suivantes, basé sur des résultats d'essais documentés. Les résultats d'essais documentés devront être fournis avec la proposition.

40 CFR CH.1 Niveaux sonores (en conformité avec SAE J366)
FMVSS 571-101 Commandes et disposition
FMVSS 571-108 Lampes, dispositifs réfléchissants et équipement associé

5. Manuels - Version française et/ou anglaise

- a) Manuel des pièces : deux (2) copies par équipement, et le manuel doit lister individuellement chacune des pièces.
- b) Manuel pour les pièces détachées fournies par un fabricant : deux (2) copies par équipement, incluant les pièces majeures.
- c) Manuel de l'opérateur : deux (2) copies par équipement.
- d) CD/DVD pour chaque équipement : le CD/DVD doit montrer les opérations, les séquences d'ajustements et l'entretien quotidien requis pour les équipements.
- e) L'entrepreneur doit mentionner si les manuels d'entretien et les listes de pièces sont disponibles sur Internet. Le cas échéant, l'entrepreneur doit fournir les mots de passe afin d'accéder au site du fabricant.

Le contrat ne sera pas considéré complété tant et aussi longtemps que les manuels demandés ne seront reçus à l'adresse de livraison dudit équipement.

6. Exigences de performances

L'entrepreneur doit garantir que les équipements proposés rencontrent les exigences, performances et spécifications demandées. Aucune exception aux exigences de performance demandées ne sera acceptée.

7. Formation des opérateurs et mécaniciens

L'entrepreneur doit former le personnel de Transports Canada au site de l'Aéroport de Sept-Îles. Cette période de formation sera égale à deux (2) quarts de travail de huit (8) heures. Le formateur doit être certifié par le fabricant.

8. Équipements de sécurité

L'entrepreneur doit fournir les équipements de sécurité requis.

9. Systèmes

Les équipements proposés doivent inclure tous les systèmes hydrauliques, pneumatiques, mécaniques, électriques et électroniques, ainsi que les contrôles nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement et selon les exigences techniques.

10. Attachements

L'entrepreneur doit inclure tous les attachements nécessaires au bon fonctionnement des équipements proposés.

SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES PAR ÉQUIPEMENT

Balai ramasseur

- 1. Balai poussé s'installant sur un trois points de tracteur de 90 HP.
- 2. La brosse est entraînée par un moteur hydraulique accouplé directement sur le centre du rouleau à l'aide d'un arbre cannelé
- 3. Le moteur hydraulique est entraîné par le système hydraulique de l'équipement
- 4. Capot de calibre 16 couvrant 180° de la brosse
- 5. Brosses de Ø32" en polypropylène, ou polypropylène/acier
- 6. Largeur de brosse: 8'
- 7. Benne de ramassage d'une capacité de .7 @ .9 verge cube selon l'humidité
- Ouverture de la benne de 110° par deux cylindres hydrauliques de Ø1 1/2". (sans la démontée)
- Système flottant de la brosse permettant à celle-ci de bien suivre les variations du chemin
- 10. Deux roues porteuses avant 5.70-8
- 11. La brosse est supportée par deux roulements à billes
- 12. Anneaux d'ancrage et de levage
- 13. Orientation de 30° de chaque côté, 2 cylindres hydrauliques
- 14. Béquilles d'entreposage
- 15. Boyaux hydrauliques ؾ" x 10' long avec soupape de dérivation
- 16. Apprêt de zinc et peinture en poudre (électrodéposition)

Caractéristiques nécessaires de l'équipement

- Nécessite 16 gpm à 2000 psi avec un maximum de 25 gpm à 3000 psi
- 1 sortie d'huile pour alimentation de la brosse
- 1 sortie d'huile double action pour orientation hydraulique
- 1 sortie d'huile double action pour l'ouverture de la benne
- Attelage trois points catégorie 2

Options (

- Réservoir d'eau 200 gallons, pompe, plomberie, gicleurs et support
- Brosse de caniveau & levée hydraulique de la brosse (1 sortie 2 actions)
- Déviateur électrique (si nécessaire)
- Déviateur électrique 5 fonctions

Poids approximatif 8': 2660 lbs